



VENTE/LOCATION RESTAURANTS ET BUVETTES SUR LES PISTES DE SKI DE CRANS-MONTANA-AMINONA

La société de remontées mécaniques de Crans Montana Aminona (CMA) S.A. désire mettre au concours dès la saison 2005/2006 l'exploitation des 9 restaurants/buvettes d'altitude dont elle est propriétaire.

Ces établissements sont tous situés sur les pistes du domaine skiable et leur taille varie de 50 à 700 places assises (intérieures et en terrasse).

Ces restaurants pourront être soit loués, soit exploités en commun, soit vendus. De même, les différents restaurants pourront être traités par groupe ou de manière individuelle; toutefois une préférence sera accordée aux offres individuelles.

Dans le but d'augmenter de manière importante le standing et la qualité de l'offre de ces restaurants et quelle que soit la solution finalement choisie, **nous attendons des personnes intéressées qu'elles participent financièrement à la modernisation des locaux, dont la réalisation devra être acceptée par CMA S.A..**

Dans tous les cas, nous cherchons des personnes sérieuses, ayant une bonne expérience en matière de restauration et attachant beaucoup d'importance à la qualité des prestations fournies.

Quel que soit le mode de fonctionnement choisi, un concept d'exploitation précis sera exigé.

Un cahier des charges sera également établi en collaboration avec CMA S.A. afin d'assurer une qualité adéquate des prestations à la clientèle.

Tout dépôt de candidature doit être directement adressé à CMA S.A., route des Barzettes, 3963 Crans Montana 1, à l'attention de M. Michael Gaberthuel, directeur Finances & Administration d'ici au **26 septembre 2004**. Sur cette base, un dossier complet pourra être mis à votre disposition. A ce stade aucune visite des locaux n'est prévue, celles-ci interviendront ultérieurement après une première sélection des dossiers de candidature.

261766